

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2026- 075401- 100- 03- 03- -2026/7/27-14:08:07

Ville de Paris- Budget annexe de l'assainissement- 2026- Budget Supplémentaire- 0

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Anomalie(s) rencontrée(s) :

Imputations non conformes au plan de compte règlementaire (nature) (FCT_ASPECT_REGLEMENTAIRE_NATURE)

L'utilisation (dépense/recette, réel/ordre) de l'article doit permettre de le rattacher à un chapitre.

Veuillez vérifier les imputations budgétaires suivantes, présentes dans le flux mais inexistantes dans le plan de compte ou mal utilisées.

Article	Sens	Type	Vote
020	D	Réel	-500000.00
022	D	Réel	-100000.00

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Paris
Collectivité à statut particulier :

Numéro SIRET : 21750001617666
Poste comptable : Direction Régionale des Finances publiques d'Ile de France et de Paris

Budget supplémentaire
relatif à l'exercice 2026

Budget annexe : Budget annexe de l'assainissement

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	20
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	21
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	23
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	24
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	26
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	30
--------------------------	----

Nota. -Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- sans les chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5% (maximum 7,5 %)
- Investissement : 7.5% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 740 257,50	2 610 395,30
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	270 774,39	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 400 636,59
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 011 031,89	4 011 031,89

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	640 139,72	10 907 824,96
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	718 160,28	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif) 9 549 524,96	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		10 907 824,96	10 907 824,96

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	14 918 856,85	14 918 856,85
---------------------	---------------	---------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices).

(2) Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (2) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	38 240 700,00	259 334,39	-259 334,39	-259 334,39	38 240 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	27 600 000,00	11 440,00	200 000,00	200 000,00	27 811 440,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500 000,00	0,00	2 900 000,00	2 900 000,00	3 400 000,00
Total des dépenses de gestion des services		66 340 700,00	270 774,39	2 840 665,61	2 840 665,61	69 452 140,00
66	Charges financières	3 370 000,00	0,00	0,00	0,00	3 370 000,00
67	Charges spécifiques	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (3)	400 000,00		0,00	0,00	400 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		70 510 700,00	270 774,39	2 740 665,61	2 740 665,61	73 522 140,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	15 494 995,33		-320 408,11	-320 408,11	15 174 587,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	33 000 000,00		1 320 000,00	1 320 000,00	34 320 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		48 494 995,33		999 591,89	999 591,89	49 494 587,22
TOTAL		119 005 695,33	270 774,39	3 740 257,50	3 740 257,50	123 016 727,22

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	123 016 727,22
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (2) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	109 048 995,33	0,00	0,00	0,00	109 048 995,33
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	900 000,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 260 000,00	0,00	2 352 095,30	2 352 095,30	4 612 095,30
Total des recettes de gestion des services		112 258 995,33	0,00	2 352 095,30	2 352 095,30	114 611 090,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		112 258 995,33	0,00	2 352 095,30	2 352 095,30	114 611 090,63
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	6 746 700,00		258 300,00	258 300,00	7 005 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		6 746 700,00		258 300,00	258 300,00	7 005 000,00
TOTAL		119 005 695,33	0,00	2 610 395,30	2 610 395,30	121 616 090,63

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	1 400 636,59
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	123 016 727,22
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	42 489 587,22
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (3) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (5) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	3 735 000,00	186 977,53	-186 977,53	-186 977,53	3 735 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 045 000,00	26 084,44	-26 084,44	-26 084,44	2 045 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	42 705 415,00	505 098,31	-505 098,31	-505 098,31	42 705 415,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	48 485 415,00	718 160,28	-718 160,28	-718 160,28	48 485 415,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 938 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	2 138 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 580 000,00	0,00	0,00	0,00	9 580 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	12 018 000,00	0,00	-300 000,00	-300 000,00	11 718 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	60 503 415,00	718 160,28	-1 018 160,28	-1 018 160,28	60 203 415,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	6 746 700,00		258 300,00	258 300,00	7 005 000,00
041	Opérations patrimoniales (3)	600 000,00		1 400 000,00	1 400 000,00	2 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	7 346 700,00		1 658 300,00	1 658 300,00	9 005 000,00
	TOTAL	67 850 115,00	718 160,28	640 139,72	640 139,72	69 208 415,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	9 549 524,96
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 757 939,96
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	14 744 750,00	0,00	-1 759 452,17	-1 759 452,17	12 985 297,83
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 010 369,67	0,00	0,00	0,00	4 010 369,67
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	18 755 119,67	0,00	-1 759 452,17	-1 759 452,17	16 995 667,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (6)	0,00	0,00	10 267 685,24	10 267 685,24	10 267 685,24
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	10 267 685,24	10 267 685,24	10 267 685,24
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	18 755 119,67	0,00	8 508 233,07	8 508 233,07	27 263 352,74
021	Virement de la section d'exploitation (3)	15 494 995,33		-320 408,11	-320 408,11	15 174 587,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	33 000 000,00		1 320 000,00	1 320 000,00	34 320 000,00
041	Opérations patrimoniales (3)	600 000,00		1 400 000,00	1 400 000,00	2 000 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	49 094 995,33		2 399 591,89	2 399 591,89	51 494 587,22
	TOTAL	67 850 115,00	0,00	10 907 824,96	10 907 824,96	78 757 939,96

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 757 939,96
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042).

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (7)**

42 489 587,22

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(3) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(4) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(5) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(6) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	211 440,00		211 440,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 900 000,00		2 900 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 320 000,00	1 320 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		-320 408,11	-320 408,11
Dépenses d'exploitation – Total		3 011 440,00	999 591,89	4 011 031,89

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 011 031,89
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	200 000,00	258 300,00	458 300,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		-300 000,00	1 658 300,00	1 358 300,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	9 549 524,96
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 907 824,96
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 352 095,30		2 352 095,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 352 095,30	258 300,00	2 610 395,30

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	1 400 636,59
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 011 031,89
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	-1 759 452,17	0,00	-1 759 452,17
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 320 000,00	1 320 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		-320 408,11	-320 408,11
Recettes d'investissement – Total		-1 759 452,17	2 399 591,89	640 139,72

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	10 267 685,24
------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 907 824,96
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	38 240 700,00	-259 334,39	-259 334,39
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	50 000,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	2 000 000,00	-29 875,26	-29 875,26
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	15 700 000,00	-6 661,39	-6 661,39
6063	Fournitures entretien et petit éqipt	1 000 000,00	-21 141,19	-21 141,19
6064	Fournitures administratives	15 000,00	-1 367,41	-1 367,41
6066	Carburants	70 000,00	-1 142,79	-1 142,79
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	12 000,00	-1 070,50	-1 070,50
611	Sous-traitance générale	1 700 000,00	-32 368,31	-32 368,31
6132	Locations immobilières	150 000,00	-1 483,89	-1 483,89
6135	Locations mobilières	1 110 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	100 000,00	-3 476,23	-3 476,23
61523	Entretien, réparations réseaux	3 800 000,00	-54 820,09	-54 820,09
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	350 000,00	-4 806,86	-4 806,86
61551	Entretien matériel roulant	70 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	80 000,00	-2 404,85	-2 404,85
6156	Maintenance	1 670 000,00	-69 614,35	-69 614,35
6168	Autres	1 450 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	200 000,00	0,00	0,00
618	Divers	250 000,00	-641,00	-641,00
6222	Commissions recouvrement redevance	100 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	145 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	50 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	2 000,00	-184,80	-184,80
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	-2 698,69	-2 698,69
6238	Divers	3 000,00	0,00	0,00
6244	Transports administratifs	5 000,00	-379,00	-379,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	5 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	15 000,00	-6 858,07	-6 858,07
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	-41,71	-41,71
6262	Frais de télécommunications	100 000,00	-4 573,72	-4 573,72
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	-550,00	-550,00
6282	Frais de gardiennage	40 000,00	-11 093,56	-11 093,56
6283	Frais de nettoyage des locaux	315 000,00	-1 493,07	-1 493,07
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	7 498 200,00	0,00	0,00
6288	Autres	10 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	80 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	50 000,00	-587,65	-587,65
012	Charges de personnel, frais assimilés	27 600 000,00	200 000,00	200 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	400 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100 000,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	16 200 000,00	200 000,00	200 000,00
6413	Primes et gratifications	3 000 000,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	300 000,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	300 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 100 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 800 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	200 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
6553	Subventions de fonctionnement versées	500 000,00	0,00	0,00
6585	Intérêts moratoires	0,00	100 000,00	100 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	2 800 000,00	2 800 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION		66 340 700,00	2 840 665,61	2 840 665,61
66	Charges financières (8)	3 370 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 620 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	750 000,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	300 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	200 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (9)	400 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	300 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	100 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		70 510 700,00	2 740 665,61	2 740 665,61
023	Virement à la section d'investissement	15 494 995,33	-320 408,11	-320 408,11
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	33 000 000,00	1 320 000,00	1 320 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	33 000 000,00	1 320 000,00	1 320 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		48 494 995,33	999 591,89	999 591,89
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		48 494 995,33	999 591,89	999 591,89
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		119 005 695,33	3 740 257,50	3 740 257,50

+

RESTES A REALISER N-1	270 774,39
------------------------------	-------------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 011 031,89
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	62 409,98
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-687 590,02
= Différence ICNE N – ICNE N-1	750 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	50 000,00	0,00	0,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	50 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	109 048 995,33	0,00	0,00
704	Travaux	2 000 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	88 377 414,15	0,00	0,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	18 182 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	100 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	80 000,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	289 581,18	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	20 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	900 000,00	0,00	0,00
748	Des tiers	900 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 260 000,00	2 352 095,30	2 352 095,30
7583	Excédents sur opérations de gestion	110 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	2 150 000,00	2 352 095,30	2 352 095,30
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		112 258 995,33	2 352 095,30	2 352 095,30
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		112 258 995,33	2 352 095,30	2 352 095,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	6 746 700,00	258 300,00	258 300,00
747	Quote-part des sub. invest virée résultat	6 746 700,00	258 300,00	258 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 746 700,00	258 300,00	258 300,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		119 005 695,33	2 610 395,30	2 610 395,30

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	1 400 636,59
---------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 011 031,89
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	3 735 000,00	-186 977,53	-186 977,53
2031	Frais d'études	3 435 000,00	-104 581,49	-104 581,49
2051	Concessions et droits assimilés	300 000,00	-82 396,04	-82 396,04
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 045 000,00	-26 084,44	-26 084,44
21532	Réseaux d'assainissement	300 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	505 000,00	-470,00	-470,00
2155	Outillage industriel	400 000,00	-20 060,31	-20 060,31
21562	Service d'assainissement	100 000,00	-889,00	-889,00
2183	Matériel de bureau et informatique	690 000,00	-4 485,46	-4 485,46
2184	Mobilier	50 000,00	-179,67	-179,67
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	42 705 415,00	-505 098,31	-505 098,31
2313	Constructions	460 000,00	-171 579,93	-171 579,93
2315	Installat°, matériel et outillage techni	38 923 445,00	-303 448,50	-303 448,50
232	Immobilisations incorporelles en cours	1 980 000,00	-30 069,88	-30 069,88
238	Avances commandes immo. incorp.	1 341 970,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		48 485 415,00	-718 160,28	-718 160,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 938 000,00	200 000,00	200 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 462 000,00	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	476 000,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 580 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 650 000,00	0,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	2 930 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		12 018 000,00	-300 000,00	-300 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		60 503 415,00	-1 018 160,28	-1 018 160,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	6 746 700,00	258 300,00	258 300,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	6 746 700,00	258 300,00	258 300,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	5 568 544,93	-315 875,70	-315 875,70
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	140 975,82	-32 176,00	-32 176,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	110 766,72	-37 467,00	-37 467,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	684 739,70	767 591,70	767 591,70
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	60 418,20	-29 118,00	-29 118,00
139188	des tiers	181 254,63	-94 655,00	-94 655,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	600 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	600 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		7 346 700,00	1 658 300,00	1 658 300,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		67 850 115,00	640 139,72	640 139,72

+

RESTES A REALISER N-1	718 160,28
------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	9 549 524,96
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 907 824,96
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) cf. Modalités de vote, I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	14 744 750,00	-1 759 452,17	-1 759 452,17
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	7 000 000,00	-1 759 452,17	-1 759 452,17
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	4 944 750,00	0,00	0,00
13188	des tiers	2 800 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 010 369,67	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 590 369,67	0,00	0,00
1678	Autres dettes conduit° particulières	1 420 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		18 755 119,67	-1 759 452,17	-1 759 452,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10 267 685,24	10 267 685,24
1068	Autres réserves	0,00	10 267 685,24	10 267 685,24
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	10 267 685,24	10 267 685,24
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		18 755 119,67	8 508 233,07	8 508 233,07
021	Virement de la section d'exploitation	15 494 995,33	-320 408,11	-320 408,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	33 000 000,00	1 320 000,00	1 320 000,00
28031	Frais d'études	367 045,46	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	734 090,91	0,00	0,00
28131	Bâtiments	1 526 909,09	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	232,95	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	856 439,39	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	28 094 082,20	1 320 000,00	1 320 000,00
28154	Matériel industriel	303 424,24	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	142 903,03	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	144 860,61	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	548 121,21	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	215 333,33	0,00	0,00
28184	Mobilier	66 557,58	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		48 494 995,33	999 591,89	999 591,89
041	Opérations patrimoniales (8)	600 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
2031	Frais d'études	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	600 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		49 094 995,33	2 399 591,89	2 399 591,89
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		67 850 115,00	10 907 824,96	10 907 824,96

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 907 824,96
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) cf. Modalités de vote, I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 400 €	13/11/2007

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années) 1	
L	Ouvrage issus du génie civil structurant le réseau	60	13/11/2007
L	Aménagements structurels ou de sécurité sur le réseau	30	13/11/2007
L	Equipements du réseau d'assainissement en bouches d'égouts sélectives	15	13/11/2007
L	Equipements consistant en des installations complexes spécialisées	15	13/11/2007
L	Equipements consistant en du matériel de régulation du réseau (vannes, automates, pompes)	6	13/11/2007
L	Equipements consistant en des instruments de métrologie	3	13/11/2007
L	Bâtiments	30	13/11/2007
L	Travaux dans les locaux : agencements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	13/11/2007
L	Mobilier de bureau	10	13/11/2007
L	Equipement bureautique (informatique et logiciels)	3	13/11/2007
L	Systèmes d'informations géographiques et de télégestion industrielle (matériels et logiciels)	5	13/11/2007
L	Matériel d'exploitation lié à la gestion du réseau (engins de curage, outillages, machines)	10	13/11/2007
L	Frais de recherche et de développement	5	11/10/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1***

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 de la section d'investissement (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-9 549 524,96	-9 549 524,96	-9 549 524,96
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-718 160,28	-718 160,28	-718 160,28
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-10 267 685,24	-10 267 685,24	-10 267 685,24

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	10 267 685,24	10 267 685,24	10 267 685,24
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-10 267 685,24	-10 267 685,24	-10 267 685,24
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(2)	16 826 700,00	-241 700,00	-241 700,00	16 585 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(2)	48 494 995,33	999 591,89	999 591,89	49 494 587,22
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	31 668 295,33	1 241 291,89	1 241 291,89	32 909 587,22

(1) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(2) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 16 826 700,00	-241 700,00	II -241 700,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 580 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 650 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	2 930 000,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 246 700,00	-241 700,00	-241 700,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 746 700,00	258 300,00	258 300,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 48 494 995,33	999 591,89	VI 999 591,89
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		48 494 995,33	999 591,89	999 591,89
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	367 045,46	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	734 090,91	0,00	0,00
28131	Bâtiments	1 526 909,09	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	232,95	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	856 439,39	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	28 094 082,20	1 320 000,00	1 320 000,00
28154	Matériel industriel	303 424,24	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	142 903,03	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	144 860,61	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	548 121,21	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	215 333,33	0,00	0,00
28184	Mobilier	66 557,58	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	15 494 995,33	-320 408,11	-320 408,11

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
35912 Amélioration infrastructures industrielles et mesures	757 399,29	-120 424,70	636 974,59	21 433,29	0,00	615 541,30
34303 Collecte sélective des urines	967 375,70	-25 972,10	941 403,60	63 868,32	573 445,00	304 090,28
35928 Création Puits à bateaux Concorde (8ème)	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	0,00	270 000,00	930 000,00
35929 Cybersécurité	390 000,00	0,00	390 000,00	117 439,84	390 000,00	-117 439,84
34703 Logiciels informatiques	800 000,00	0,00	800 000,00	125 569,97	700 000,00	-25 569,97
34702 Matériels informatiques	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00	161 489,08	900 000,00	338 510,92
35926 Reconstruction de l'égout Evangile	16 000 000,00	0,00	16 000 000,00	0,00	1 220 000,00	14 780 000,00
35305 Réhabilitation Canalisé ? Travaux	1 140 614,63	-39 385,37	1 101 229,26	25 273,79	650 000,00	425 955,47
35925 Réhabilitation des ouvrages principaux - Asnières	14 000 000,00	0,00	14 000 000,00	3 577 073,37	6 241 970,00	4 180 956,63
35918 Réhabilitation des petites lignes - Saint Louis	15 000 000,00	0,00	15 000 000,00	0,00	150 000,00	14 850 000,00
35919 Réhabilitation petites lignes ? multi-sites	5 782 961,36	-1 217 038,64	4 565 922,72	9 323,13	430 000,00	4 126 599,59
35303 Réhabilitation petites lignes ? secteurs	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	2 730 000,00	1 270 000,00
34704 Réseau fibre optique	2 940 333,12	-2 059 666,88	880 666,24	351 688,58	1 200 000,00	-671 022,34
35930 Synthèse archivistique et outil de cotation	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00
35931 Topo - Marché de levés de géomètre	415 000,00	0,00	415 000,00	14 665,46	415 000,00	-14 665,46
35927 Usine Watt (13e)	7 500 000,00	0,00	7 500 000,00	209 745,20	3 600 000,00	3 690 254,80

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
34801 acquisition de matériel d'exploitation	2 256 072,24	-18 927,76	2 237 144,48	508 028,68	1 050 000,00	679 115,80
34802 acquisition de mobilier	36 369,73	-3 630,27	32 739,46	539,00	0,00	32 200,46
35910 bassins stockage intercept. buffon mazas	102 500 000,00	0,00	102 500 000,00	1 217 000,18	0,00	101 282 999,82
35306 branchements particuliers	17 046 249,10	-1 753 750,90	15 292 498,20	2 561 422,79	6 000 000,00	6 731 075,41
35301 diagnostic des ouvrages	1 400 629,20	-99 370,80	1 301 258,40	84 340,83	400 000,00	816 917,57
34301 etudes préliminaires	3 050 000,00	0,00	3 050 000,00	276 210,69	1 250 000,00	1 523 789,31
35001 provisions pour petits aménagements	16 608 094,75	-891 905,25	15 716 189,50	722 070,32	3 000 000,00	11 994 119,18
35302 réhabilitation des ouvrages principaux	4 039 577,34	-1 650 422,66	2 389 154,68	0,00	0,00	2 389 154,68
34604 réhabilitation-temporisation rc	1 169 345,60	-1 073 070,41	96 275,19	18 435,95	500 000,00	-422 160,76
34502 stations de gestion locale	52 563 559,38	-449 440,62	52 114 118,76	1 383 484,65	6 975 000,00	43 755 634,11
34701 t.i.g.r.e.	713 431,02	-676 568,98	36 862,04	47 635,50	390 000,00	-400 773,46
35403 travaux dans locaux	10 636 248,65	0,00	10 636 248,65	645 388,21	500 000,00	9 490 860,44
35401 travaux de réparation des ouvrages	27 158 535,29	-1 461 464,71	25 697 070,58	3 706 582,03	6 500 000,00	15 490 488,55
35402 travaux de sécurité	8 856 697,51	-1 393 302,49	7 463 395,02	883 525,56	2 250 000,00	4 329 869,46

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
DETAIL DES EFFECTIFS PAR EMPLOI FONCTIONNEL OU FILIERE A LA CLOTURE**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		44,00	0,00	44,00	39,61	0,00	39,61
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	C	23,00	0,00	23,00	20,00	0,00	20,00
Attaché d'administrations parisiennes	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	B	16,00	0,00	16,00	14,61	0,00	14,61
FILIERE TECHNIQUE (c)		468,00	5,00	473,00	395,54	14,82	410,36
Adjoint technique contractuel	C	0,00	5,00	5,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	15,00	0,00	15,00	13,83	1,82	15,65
Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Chef d'exploitation	B	28,00	0,00	28,00	19,30	0,00	19,30
Egoutier et personnel réseau souterrain	C	217,00	0,00	217,00	184,52	1,00	185,52
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes	A	9,00	0,00	9,00	5,84	0,00	5,84
Ingénieur d'administrations parisiennes	A	28,00	0,00	28,00	22,92	3,00	25,92
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	B	58,00	0,00	58,00	46,60	4,00	50,60
Technicien des services opérationnels	B	70,00	0,00	70,00	61,79	0,00	61,79
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	B	43,00	0,00	43,00	37,74	5,00	42,74
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		512,00	5,00	517,00	435,15	14,82	449,97

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
DETAIL DES EFFECTIFS PAR TYPE DE RECRUTEMENT**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	TECH	367	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	TECH	396	0,00	332-8-2°	CDD
Egoutier et personnel réseau souterrain	C	TECH	399	0,00	326_352	CDD
Ingénieur d'administrations parisiennes	A	TECH	518 - 896	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur d'administrations parisiennes	A	TECH	518 - 896	0,00	332-8-2°	CDI
Ingénieur d'administrations parisiennes	A	TECH	518 - 896	0,00	332-8-2°	CDI
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	B	TECH	415 - 570	0,00	332-8-2°	CDD
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	B	TECH	415 - 570	0,00	332-8-2°	CDD
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	B	TECH	415 - 570	0,00	332-8-2°	CDD
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	B	TECH	415 - 570	0,00	332-8-2°	CDI
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	B	TECH	401 - 458	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	B	TECH	401 - 458	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	B	TECH	401 - 458	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	B	TECH	401 - 458	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	B	TECH	401 - 458	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L. 332-8, L. 332-13, L. 332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le